DIALOGUE SOCIAL

LE CSE DE CAPGEMINI INVENT AGIT POUR L'ENVIRONNEMENT

Et si les entreprises s'emparaient des enjeux de la transition climatique grâce aux instances du personnel ? C'est l'objet de la commission environnementale dont s'est doté le CSE de Capgemini Invent.

Pour sensibiliser davantage sur le changement climatique et à long terme réduire leurs impacts, des élus du personnel de Capgemini Invent ont lancé une commission environnementale en mai 2019. Basés à Issy-les-Moulineaux, les 1 500 salariés de l'entité de conseil, innovation et transformation du groupe Capgemini sont accompagnés dans cette démarche le cabinet Gate 17, dédié au dialogue environnemental en entreprise. La création d'une commission environnementale n'est pas au cœur des ordonnances de 2017. Pourtant, Capgemini a conclu un accord d'entreprise pour donner naissance à cette nouvelle instance. Les futurs membres de la commission environnementale, la ComEnvi, ont commencé par rédiger le texte d'un accord d'entreprise, indispensable à la création d'une commission consultative, lors de plusieurs réunions avec Mathilde Despax, fondatrice du cabinet Gate 17. « On a défini la structure, le budget, la participation financière de l'entreprise et du CE, dans le règlement intérieur de notre CE » (devenu comité social et économique, CSE, ndlr), explique le président de la ComEnvi, Pascal Auger, directeur de programme L & D Learning et Development et secrétaire du CE. La commission environnementale compte quatre élus du personnel ainsi que deux salariés et la DRH, représentante de la direction. Côté moyens, chaque membre dispose de quatre heures de délégation par mois – huit heures pour le président – et le budget annuel est de 40 000 euros maximum, cofinancé par la direction et le CSE, pour « l'intervention des conférenciers, les ateliers » ou toute autre action de sensibilisation.

FORMATION AUX FONDAMENTAUX RSE

Pour Mathilde Despax, « il est normal et important d'être consulté sur la stratégie environnementale, de la même manière que sur l'état social et financier de la société ». Son accompagnement passe par la négociation avec la direction puis l'animation de la ComEnvi et la mise en relation avec des associations, ONG et cabinets spécialisés. Mathilde Despax forme aussi les membres de la commission sur les fondamentaux RSE, les 17 objectifs de développement durable à l'horizon 2030, les obligations légales, etc.

Depuis la validation du règlement intérieur en septembre, l'équipe se réunit chaque mois pour échanger sur différentes thématiques. Pour 2020, ils ont planifié six conférences sur l'impact du changement climatique, ouvertes à l'ensemble des salariés. Le mois prochain, ils ont prévu un atelier climat avec un prestataire extérieur. « L'idée est de placer sur une fresque les différents éléments qui jouent sur le climat, comme l'alimentation, l'agriculture, l'élevage, les voyages, les industries et de lier ces cartes entre elles. » Ainsi, ils permettent « une prise de conscience », notamment par les liens oubliés au cours de l'atelier, puis par l'affichage de la fresque dans l'entreprise. La feuille de route 2020 dépendra aussi des résultats d'un audit RSE, mais aussi de l'établissement de leurs émissions de gaz à effet de serre en 1990, pour imaginer des actions afin de les réduire de moitié d'ici 2030, comme prévu dans les accords de Paris. Ils réfléchissent aussi à une « calculette de l'impact environnemental » d'un projet et à la validation des entreprises de compensation, pour ne pas tomber dans le « greenwashing ». Adhérent à la CFDT, Pascal Auger échange sur la ComEnvi avec sa fédération, tout comme une autre élue CFE-CGC membre de la ComEnvi, Magali Frey, knowledge manager. Ses objectifs ? Faire comprendre « comment un CSE peut être plus écoresponsable et comment convaincre la direction que c'est important de s'engager ». Certaine que « les syndicats ont un rôle à jouer dans la transition écologique », Magali Frey travaille avec sa fédération pour étendre cette commission à d'autres entreprises. D'autant plus que son syndicat est signataire du Global compact, lancé par les Nations unies en 2000.

Pascal Auger, secrétaire du CE (CFDT), et Magali Frey, élue CFE-CGC, sont tous deux membres de la ComEnvi.

UN DIALOGUE À INSTALLER

« Avec la ComEnvi, on est dans la traduction opérationnelle de ces engagements. [...] On avait besoin de ce lieu pour débattre de ces sujets. » L'élue reste toutefois consciente de l'ampleur de la tâche : « C'est une commission qui devrait être obligatoire, au même titre que l'égalité professionnelle, mais on en est loin. » Parce que les directions sont plus ou moins sensibles à la question, elle s'est engagée pour « essayer de donner les outils qui vont permettre à chaque élu d'installer le dialogue, en partant de points qui vont permettre d'échanger avec la direction », citant l'arrêt des gobelets en plastique ou l'attribution de vélos de fonction, en passant par l'installation de machines à café écolos. ROUGUYATA SALL